

**Avis de concession de service public**  
**Moulin de La Brée**

Communauté de Communes de l'Île d'Oléron  
59 route des allées  
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON  
05 46 47 24 68 – service-marches@cdc-oleron.fr  
Avis consultable en ligne sur <https://www.marches-securises.fr> et BOAMP – Avis n°21-132859

Les demandes de participation doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

**L'île d'Oléron recrute son meunier**

Le savoir-faire meunier renaît sur l'île d'Oléron autrefois surnommée « l'île aux cents moulins » ! Si encore une trentaine de moulins à vent subsistent sur l'île d'Oléron, seul celui de la Brée-les-Bains actuellement en réhabilitation sera doté de ses ailes pour moudre à nouveau. En restauration 100 ans après l'arrêt de sa production, le Moulin fait peau neuve à travers l'opération de réhabilitation lancée par la communauté de communes de l'île d'Oléron. Très bien conservé, doté du système Berton et de deux paires meules, l'objectif est de valoriser ce savoir-faire emblématique oublié. Les 5 agriculteurs locaux partenaires du projet et la communauté de communes n'attendent que vous pour voir les ailes du moulin tourner à nouveau et relancer ce circuit local !

**Détails de la délégation :**

La présente consultation a pour objet l'attribution d'une convention de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion d'un moulin situé au lieu-dit La Fontaine à La Brée Les Bains (17840), d'une durée d'exploitation de 5 ans (01/01/2023 – 31/12/2027) avec une phase préparatoire d'une durée prévisionnelle de 6 mois à partir de la notification de la délégation de service public jusqu'au 31/12/2022 (formation au fonctionnement du moulin, approvisionnement en céréales, montage de l'activité économique).

Convention de DSP de type affermage avec exploitation aux risques et périls de l'exploitant.

Le concessionnaire sera à titre principal responsable de : l'exploitation du Moulin comme outil de production de farines ; la commercialisation des produits liés à l'exploitation du Moulin ; la sensibilisation des visiteurs et la valorisation du Moulin et du savoir-faire du meunier en étroite collaboration avec le service Musées et Patrimoines de la Communauté de Communes en charge de l'équipement muséal attenant.

Le concessionnaire assurera également l'exploitation administrative, technique, commerciale et financière du service et l'entretien du Moulin.

**Date limite de remise des candidatures : 22/11/2021 à 14h00**

Une fois que la commission de délégation de service public aura dressé la liste des candidats admis à présenter une offre, la collectivité adressera à chacun des candidats un dossier complet définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations.